

Tout ce qui est de l'auteur, nous connaissons depuis longtemps ses talents, son esprit d'analyse et son jugement droit et sain. Nous avons lieu de croire ainsi qu'il a dû mener à bonne fin un travail qui requerrait précisément ces mêmes aptitudes.

FRANCE.

La Mère Institutrice de l'homme-enfant : Tel est le titre d'un livre que vient de publier un professeur, M. Tournemire, homme de talent et d'expérience.

Aux *mères de famille* : La première maîtresse de langue, a dit un auteur, c'est la *Mère* ; c'est elle qui est l'éducatrice par excellence de l'homme-enfant ; c'est elle qui lui délègue la langue et lui met la parole sur les lèvres. Il est donc très-important que la mère de famille ait entre les mains un guide sûr, qui lui permette de faire suivre à son enfant, au fur et à mesure du développement de ses facultés, un cours régulier et progressif d'exercices d'intelligence et de langage, de leçons sur les choses, sur les mots, etc. C'est dans ce but que nous avons composé ce livre intitulé avec raison la *Mère Institutrice*, parce que ce titre peint fidèlement l'objet de l'ouvrage. Mais, comme l'éducation ne consiste pas seulement dans la connaissance des mots, nous nous sommes proposé aussi, de mettre en jeu et de développer à la fois toutes les facultés naissantes de l'enfant, les facultés morales aussi bien que les facultés intellectuelles ; en d'autres termes, nous voulons cultiver son cœur, son esprit et sa mémoire. En cela, nous nous sommes inspiré des grands principes du célèbre éducateur Pestalozzi et de cette sage maxime du P. Girard : « Les mots pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie. » Pour atteindre ce triple but, nous nous sommes attaché à faire entrer dans le cadre de notre ouvrage les exercices les plus variés, en les classant avec méthode, de manière que tous concourent harmoniquement à justifier notre devise, qui sert d'épigraphe à ce livre : Religion, Education, Instruction.

Ainsi la *Mère Institutrice* contiendra :

1o Un recueil de maximes religieuses et morales, de préceptes de conduites et de civilité, soit en prose, soit en vers ;

2o Un certain nombre de poésies et graduées avec soin, destinées à être apprises par cœur ;

3o Un cours d'exercices d'intelligence et de langage, de premières connaissances sur toutes choses, et de notions élémentaires sur les trois règnes de la nature ;

4o Des exercices de calcul mental et oral ;

5o Un grand nombre de dialogues instructifs entre une mère et son enfant ;

6o Des lectures intéressantes, des anecdotes rédigées de manière à servir d'exercices d'éducation pratique, présentant de bons exemples à suivre, des défauts à éviter, des vertus à acquérir.

Notre ouvrage renfermera donc plusieurs livres en un seul ; il deviendra le *catechisme* indispensable des chefs de famille, et surtout des mères intelligentes et dévouées qui se plaisent à instruire elles-mêmes leurs jeunes enfants, ou du moins à seconder les instituteurs et les institutrices dont la tâche est si difficile. En un mot, la *Mère institutrice* sera le Livre d'or des Familles.

Aux *Instituteurs et aux Institutrices*, (Ainsi qu'aux directeurs des salles d'asile). Le titre de l'ouvrage ne doit pas faire croire qu'il s'adresse seulement aux mères de famille : ce serait une grande erreur (1).

L'ouvrage, la *Mère Institutrice*, sera d'un secours puissant et efficace pour les mères de l'enfance, qui y puiseront les exercices les plus propres à faciliter leur tâche de chaque jour ; ils pourront l'employer tantôt comme livre de lecture, tantôt comme livre de récitation, tantôt comme cours de morale ou de civilité, etc. La *Mère Institutrice* sera donc véritablement le Livre d'or des Ecoles.

(1) On nous permettra de faire observer ici qu'un point de vue pédagogique l'instituteur n'est que le continuateur et le suppléant de la mère.

La *Mère Institutrice* convient à la fois aux familles et à tous les établissements d'instruction primaire ; il trouvera son emploi dans les salles d'asile et dans les écoles des deux sexes, ainsi que dans les cours primaires annexés aux lycées, collèges ou pensionnats.

C'est surtout aux instituteurs et aux institutrices des communes rurales que nous adressons un appel chaleureux en faveur de notre livre.

Dans la campagne, comme parmi les populations ouvrières de nos villes, les mères de famille n'ont généralement ni le temps ni la capacité nécessaires pour s'occuper de l'instruction de leurs enfants, pas même pour leur donner les connaissances les plus élémentaires... Les instituteurs et les institutrices sont donc forcément appelés à suppléer à l'insuffisance de l'enseignement de la famille ; c'est à eux qu'il appartient de former le cœur et l'esprit de ces enfants dont on peut dire avec raison :

Leur tête a le cerveau, mais n'a pas la pensée ;
Le mot manque à leur langue encore embarrassée ;
L'âme, germe divin, est en eux, mais y dort ;
Et c'est vous qui savez prudemment, sans effort,
Par une marche lente, insensible, suivie,
Du sommeil du berceau les conduire à la vie ;
C'est vous qui, les prenant, indécis, par la main,
De ce monde à leurs pas indiquez le chemin ;

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETINS DES ARTS.

— Le 16 juillet a eu lieu l'inauguration du monument élevé par la ville de Nantes à la mémoire de M. Billault. Ce monument s'élève sur la place du Palais de justice, en face la rue Lafayette ; il se compose d'une statue érigée sur un piédestal tétrastyle, aux angles duquel sont groupées quatre figures assises, représentant l'histoire, l'éloquence, la jurisprudence et la Justice. Ces quatre figures sont dues, ainsi que la statue, au ciseau d'un artiste nantais, M. Amédée Ménard ; elles ont été coulées en bronze dans les ateliers de M. Voruz aîné. L'ordonnance générale du monument est l'œuvre de M. Chenantais, architecte.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par S. Exc. M. Rouher, l'Empereur s'y était fait représenter par le député vicomte Thuinnet de la Turmelière, l'un de ses chambellans ; tous les membres de la famille de feu M. Billault étaient présents ; parmi les assistants, on remarquait M. Boudet, premier vice-président du Sénat, ancien ministre ; M. Delangle, M. le général Mellinet, MM. de Saint-Paul, directeur général au ministère de l'intérieur ; Chevreau, préfet du Rhône, etc. ; les préfet et les sous-préfets d'un grand nombre de départements, et plusieurs représentants de la presse parisienne. A trois heures, M. Rouher prenait place sur l'estrade dressée en face de la statue. M. Renoul, premier adjoint, remplaçant M. le maire, empêché par un deuil de famille, prit la parole, et s'adressant à M. Rouher, retraça l'histoire de la jeunesse du défunt ministre, depuis le moment où, jeune et simple avocat il tentait ses premiers débuts au barreau de Nantes, jusqu'à celui où commença sa carrière d'homme d'Etat. Puis, rappelant quelle fut la vie privée de M. Billault, M. Renoul fit l'éloge du caractère et des vertus de l'homme honnête, de l'homme intègre, qui offrit dans toute sa carrière administrative le rare exemple d'une vie pure de tous ces entraînements trop fréquents de nos jours. M. Rouher lut ensuite un long discours dans lequel il résuma, avec l'éloquence qu'on lui connaît, les diverses phases de la vie politique de M. Billault, de cette carrière qui commença dans une famille modeste, dans un humble collège de la Bretagne, et monta tous les degrés de la hiérarchie sociale jusqu'au faite des honneurs.

Le soir, un banquet réunissait les invités dans l'enceinte du théâtre, dont la scène et la salle avaient été réunies au moyen d'une décoration vraiment splendide, et qui fut le plus grand honneur aux organisateurs de cette fête. Des toasts furent portés à l'Empereur d'abord par M. Renoul, puis à M. Rouher par M. Polo, président de la chambre du Commerce. Dans une chaleureuse allocution, M. Polo exprima des vœux pour l'exécution de plusieurs grandes entreprises, et notamment pour la création d'un canal maritime qui, en remplaçant le cours de la Loire, devenu insuffisant, et en faisant de Nantes un port accessible à la grande navigation, donnerait à son commerce une impulsion et une puissance nouvelles. Ces considérations, d'un ordre trop élevé et d'un caractère trop grave pour qu'il fût permis de faire autre chose que de les esquisser, furent accueillies par les applaudissements d'un grand nombre d'assistants. — M. Rouher y répondit en donnant l'assurance du bienveillant concours que prête le gouvernement à toute entreprise intéressant vraiment la grandeur et les intérêts du pays, et en formant des vœux pour la prospérité du commerce de Nantes et pour le développement de son industrie.

Statues de Champlain et de Jacques-Cartier. — Il y a peu de grandes fortunes en Canada et si loin que se portent nos regards, dans l'avenir

Qui déliez leur langue, et sur leurs lèvres roses,
Placez le son, les mots et l'image des choses ;
C'est vous qui leur montrez, plus haut que le ciel bleu,
Au-dessus du soleil et des astres, un Dieu !

Dès que de leur berceau ces doux et chastes anges
Sur le sein maternel ont rejeté leurs langues,
Ils arrivent à vous, ébauchés, imparfaits,
Et tels que la nature avare les a faits.
C'est vous qui dégagez et faites luire en eux
L'idée, et déchirant le voile ténébreux
Dont ils étaient couverts dans le sein de la femme,
Comme d'une prison faites sortir leur âme !
Vous qui du grand, du beau, du vrai, de l'idéal,
Dévoilez la splendeur à leur cœur virginal,
Et qui faites jaillir de leur âme seréne
Tous les nobles instincts de la nature humaine !
Alors, quand vous voyez, d'un regard triomphant,
L'homme briser sa chaîne et sortir de l'enfant,
Spectateur attendri de ce prodige intime,
Création touchante, admirable et sublime,
Dans votre juste orgueil vous pouvez, satisfait,
Vous écrier : Cet homme, après Dieu, jo l'ai fait !